

WORKSHOP
ETUDIANTS

Les cités minières du Segréen

Quelle valorisation paysagère et territoriale ?

Janvier-Février 2019



Ce projet est porté conjointement par la collectivité Anjou Bleu Communauté et la DDT 49. Il porte sur la valorisation paysagère, touristique, architecturale, urbaine et environnementale des cités minières et ardoisières de la vallée du Misengrain.



Table des matières

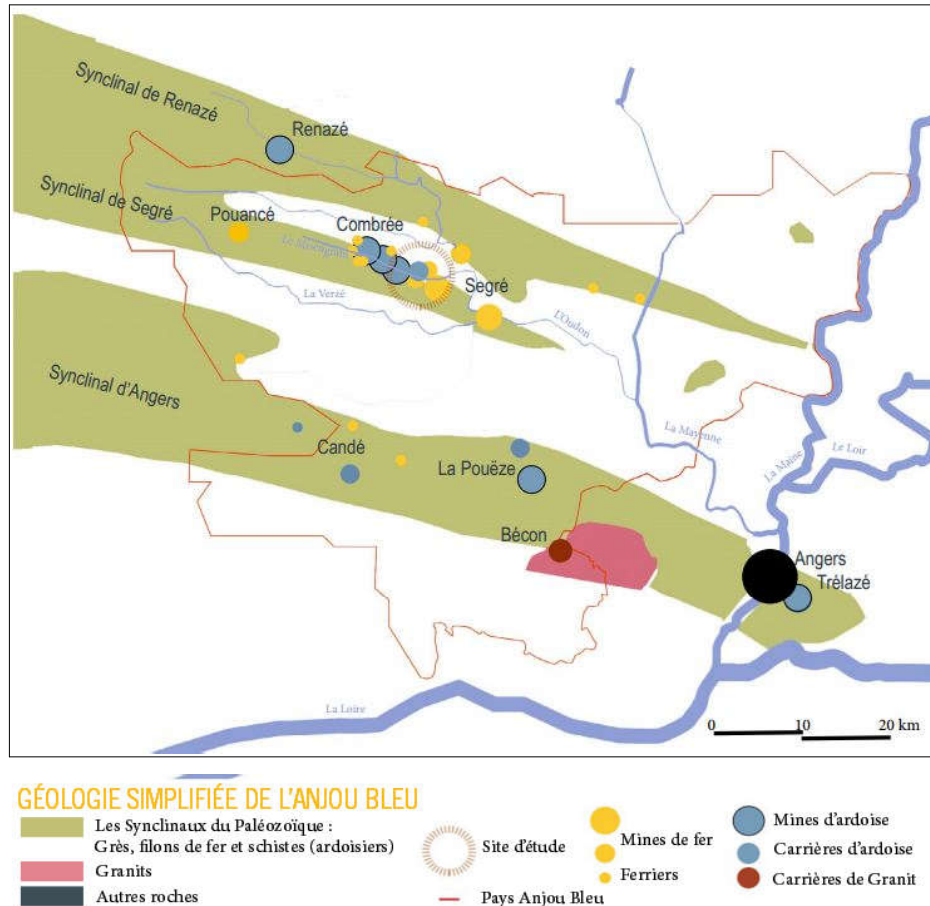
1 - ÉLÉMENTS DE CONTEXTE.....	1
2- PROBLÉMATIQUES ÉTUDIÉES.....	3
3 – LES TERRAINS D’EXPERIMENTATION.....	4
Cité-Jardin de la Promenade - Noyant-la-Gravoyère.....	4
Cité ouvrière de Bel Air - Combrée.....	5
Cité Bois II - Nyoiseau.....	6
Cité ouvrière - Segré.....	7
4 – WORKSHOP AGROCAMPUS.....	8
Problématique.....	8
Phase diagnostic.....	8
Propositions d’actions.....	8
Rendus.....	8
Programme.....	9
5 – WORKSHOP EN RESIDENCE « T’AS BONNE MINE ».....	10
Phase diagnostic.....	10
Propositions d’actions.....	10
Écoles sollicitées.....	10
Modalités de travail.....	11
Programme.....	11
Groupes thématiques et encadrement.....	13
Modalités de rendu.....	13
Trombinoscope et profil des participants.....	15
6 – ARTICULATION DES WORKSHOPS.....	17
7 – BIBLIOGRAPHIE (non exhaustive).....	18
8 – RESSOURCES MOBILISABLES.....	21

1 - ÉLÉMENTS DE CONTEXTE

L'Anjou Bleu est un pays qui, depuis longtemps, a su exploiter les richesses de son sous-sol au point de porter le nom d'Anjou Noir au XIX et XXème siècle. Les filons de fer et de schiste ardoisier ont engendré une industrie qui a pris son essor avec la révolution industrielle et la généralisation des toitures en ardoises au XIXème siècle.

Dans la région, l'extraction de l'ardoise s'est organisée autour de quatre pôles majeurs : Renazé, le complexe Forêt d'Ombre/Bel air/Misengrain, La Pouëze et le site de Trélazé.

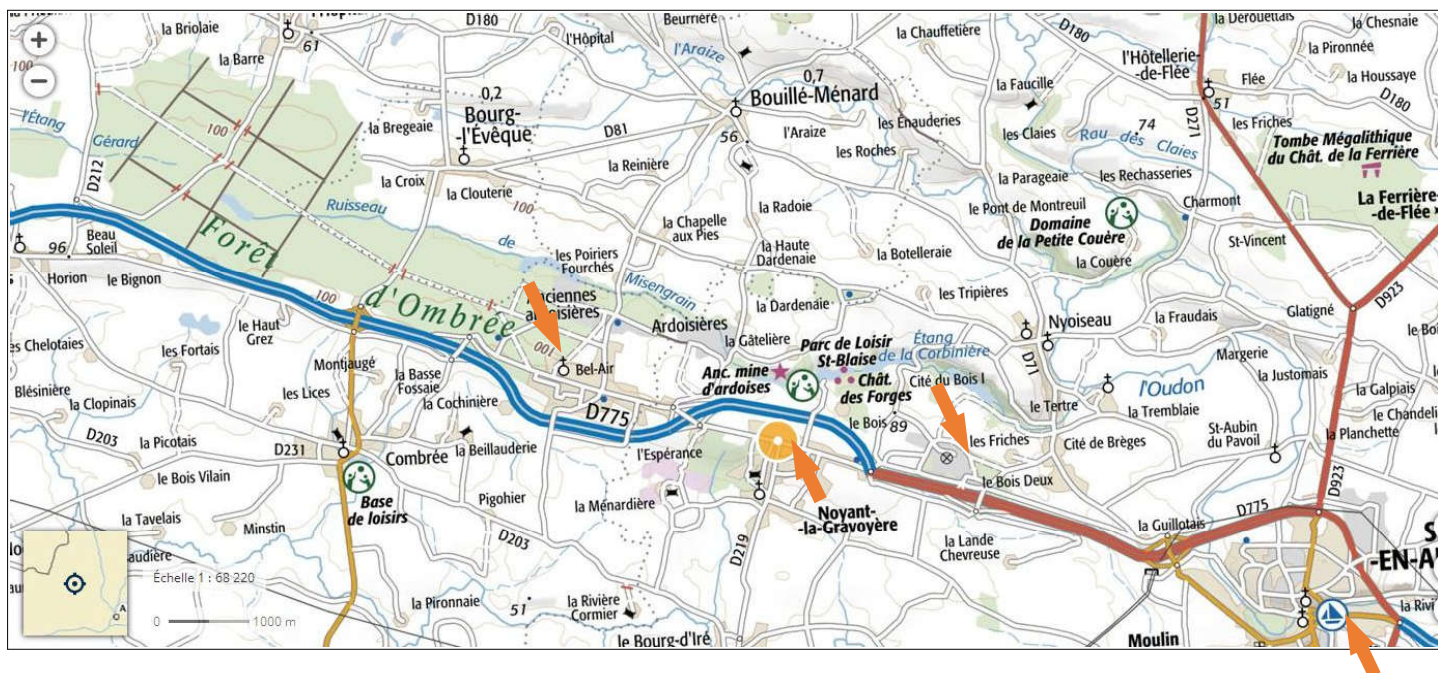
Pour le fer, outre quelques traces de Ferrier, c'est sur l'axe Segré/Pouancé que des concessions furent ouvertes afin de lancer une exploitation à l'échelle industrielle. Autour du Misengrain, le fer fût exploité avant l'ardoise. Les traces les plus anciennes remontent à l'époque des Celtes.



Source : « Quels avenir pour les mines du Misengrain ? » mémoire de fin d'études de Thomas Jourdan 2014-2015

Au regard de cette diversité des cités, 4 terrains d'études ont été choisis :

- la « cité-jardin de la promenade » à Noyant-la-Gravoyère
- la cité ouvrière de Bel Air à Combrée
- la cité de Bois II à Noyseau
- la cité ouvrière de Segré



Le projet se déroulera sur les communes déléguées de Segré, Noyant-la-Gravoyère (commune nouvelle de Segré en Anjou Bleu) et Combrée (commune nouvelle d'Ombree d'Anjou).

**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
ANJOU BLEU COMMUNAUTÉ**

Les communes membres (11)

Angrie
Armaillé
Bouillé-Ménard
Bourg-l'Évêque
Candé
Carbay
Challain-La-Potherie
Chazé-sur-Argos
Loiré
Ombree d'Anjou

Communes déléguées : La Chapelle-Hullin, Chazé-Henry, Combrée, Grugé l'Hôpital, Noëllet, Pouancé, La Prévrière, Saint-Michel-et-Chanveaux, Le Tremblay et Vergonnes

Segré-en-Anjou Bleu

Communes déléguées : Aviré, Le Bourg-d'Iré, La Chapelle-sur-Oudon, Châtelais, La Ferrière-de-Flée, L'Hôtellerie-de-Flée, Louvainnes, Marans, Montguillon, Noyant-la-Gravoyère, Nyoiseau, Saint-Martin-du-Bois, Saint-Sauveur-de-Flée, Sainte-Gemmes-d'Andigné et Segré

2- PROBLÉMATIQUES ÉTUDIÉES

Comment habiter aujourd'hui dans une cité minière ou ardoisières ?

Quelle mutabilité des logements ?

Quelles qualités pour l'habitat ?

Quelles possibilités de recomposition pour répondre aux besoins des habitants,
tout en préservant l'identité urbaine et architecturale ?

Quelles règles d'architecture et d'urbanisme mettre en place pour préserver la composition d'ensemble ?

Comment accompagner l'émergence d'un patrimoine social, urbain et industriel ?

Comment le faire découvrir ?

Quelle (ré)appropriation de ces cités par ceux qui y vivent ?

Quelle création artistique, au service d'un projet de territoire ?

Voici les questions posées pour ces travaux d'étudiants



Deux workshops se compléteront pour analyser ces problématiques :

- Etudiants en M2 paysage d'Agrocampus du 14 janvier au 1^{er} mars 2019 : Proposer un projet paysager et touristique pour la valorisation des cités minières
- Etudiants en résidence du 18 au 22 février 2019 : Proposer des recommandations aux habitants et aux élus pour valoriser le cadre de vie des cités minières.



Le cadre général méthodologique sera celui des 20 engagements de la démarche ÉcoQuartier, ce qui permet de s'appuyer sur une réflexion globale d'aménagement durable, et d'articuler les différentes échelles de travail, du grand paysage à l'habitation.

3 – LES TERRAINS D'EXPERIMENTATION

Cité-Jardin de la Promenade - Noyant-la-Gravoyère

La Mine bleue est une ancienne mine d'ardoise située sur le site d'exploitation des ardoisières de la Gatelière, constituait lorsqu'elle était encore en service de 1916 à 1986 le principal employeur de la commune.

A noter également la présence des ardoisières de Misengrain sur la commune, exploitation de schistes ardoisiers.

Dans les années 1920, une cité ouvrière est construite pour les ouvriers des ardoisières. Elle est composée de pavillons semblables mais tous différents, équipés de toilettes et d'eau courante voire d'électricité et implantés le long de rues courbes. Ce modèle se distingue des corons à l'anglaise et des pavillons doubles ou quadruples rencontrés dans les bourgs miniers alentour. Ces 134 logements ont été construits par les frères JAMAUX architectes nantais pour les « Ardoisières de l'Anjou ». Ce lotissement à voirie curviligne sont articulés en maisons doubles, à étage semi-mansardés par un fronton triangulaire ou trapézoïdal, avec des jardinets d'agréments de façades et des potagers attenants.

A noter : Cela fait 12 ans que l'ancien atelier des mines de fer de Bois II a été investi par le collectif artistique Centrale 7. Installée depuis 2006 sur la friche industrielle des anciennes Mines de Fer de Segré-en-Anjou Bleu, l'association Centrale 7 propose des ateliers aux artistes, créateurs, collectifs... et travaille à la création et à la diffusion artistique en milieu rural.

Le maire de la commune déléguée souhaite conserver la typologie et la singularité des logements de la cité-jardin. Celle-ci pourrait être altérée suite à des travaux d'extension sans cohérence avec les volumes, et les rythmes des maisons. Le CAUE avait été consulté sur un dossier d'extension de cette nature à l'été 2018.

Un rédaction d'un cahier de recommandations serait utile pour diffuser les bonnes pratiques.

Par ailleurs, dans le cadre de son PLU la commune s'engage à soutenir directement et indirectement la vie touristique et les loisirs, et notamment par la mise en place d'une liaison douce attractive entre les deux principales centralités touristiques de la commune déléguée, à savoir le site de Saint Blaise et la vallée du Misengrain d'une part & la future voie verte qui relierait Segré à Châteaubriant d'autre part. Cette liaison douce pourrait traverser la cité jardin.



Contacts

Daniel Brossier, maire délégué de Noyant-la-Gravoyère, 1^{er} adjoint d'ABC
Jean-Noël Gaultier, Vice-Président d'ABC en charge de l'Habitat
Luce Maury, Chargée de mission développement territorial, ABC

Cité ouvrière de Bel Air - Combrée

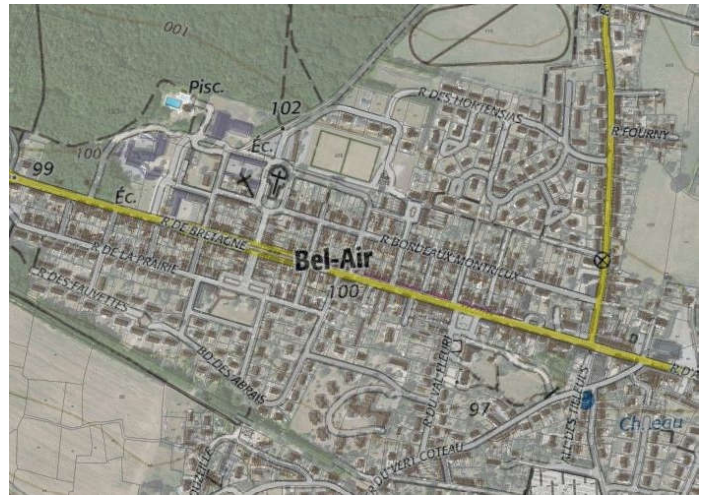
La commune déléguée est composée de deux bourgs. Combrée constitue le bourg historique avec la mairie. Le bourg de Bel-Air de Combrée, appelé localement Bel-Air, est le bourg le plus peuplé, issu des anciennes ardoisières situées aux abords de la forêt d'Ombrée. Il est situé à 4 km au nord-est du bourg de Combrée.

La tradition d'extraction d'ardoise et de fer à Combrée remonte au moins au Moyen Âge, faisant partie du bassin de Segré-Noyseau / Noyant-Combrée, cœur du territoire de l'extraction minière fer et ardoise dans le Haut-Anjou. Le Cher et la Loire à proximité ont considérablement contribué à l'extension de ces activités dès le XVIe siècle.

L'activité ardoisière commence dès les années 1840, où plusieurs carrières à ciel ouvert sont exploitées. En 1876, la « Société des ardoisières de la forêt » reprend ces exploitations. Au début du XXème siècle, on construit une cité ouvrière comprenant des logements, une église et une école. Celle-ci s'étale le long de la D 775 reliant Pouancé à Segré. Elle a été construite pour l'essentiel par la « commission des Ardoisières d'Angers » à partir de 1898. Plusieurs petits programmes s'ajoutent les uns aux autres, au fil de rues parallèles et de part et d'autre de l'axe aboutissant à l'église, point focal d'organisation de ce village ardoisier. Une place s'ouvre sur la route, dominée par la gendarmerie aujourd'hui hôtel-restaurant. Plus loin, l'ancienne coopérative ouvrière, magasin d'alimentation, et en lisière, de petites placettes s'échelonnent les écoles et le jeu de boules de fort. Des styles architecturaux différents nuancent un modèle de pavillons jumelés. Au total, 300 logements ont été construits avec l'église et les autres équipements début XXème siècle.

La cessation d'activité de l'exploitation a lieu en 1982.

A noter que les cités minières originelles ont été démolies, les terrains ne sont pas reconstructibles en raison du PPRM. Le village de l'Ombrée est un vestige des cités de La Forêt, disposées en plan équerre, avec la particularité de passerelles reliant les maisons entre elles (maison à étage desservies par un escalier accolé au pignon et une passerelle de liaison permettant de desservir deux maisons voisines, ces escaliers n'existent plus aujourd'hui), rue Jeanne d'Arc et Du Guesclin.



Contacts

Jean-Louis Roux, maire délégué de Combrée

Cité Bois II - Nyoiseau

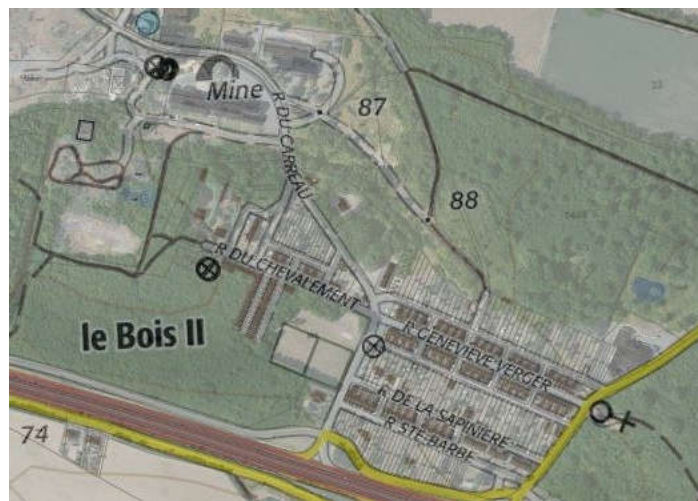
A 100 m au Sud-est de la mine de fer, la cité de Bois 2 fût construite en 1920 pour accueillir les mineurs issus des différentes vagues de migrations.

Exploitées pendant un siècle, les mines de fer de Segré ont employé jusqu'à 700 ouvriers dont de très nombreux Polonais et Italiens. Les premiers puits furent creusés à Nyoiseau : à Charmont, puis aux Aulnaies. Ont suivi les puits de Bois I (Noyant la Gravoyère), l'Oudon (Segré), Bois II et Bois III (Nyoiseau). Aux abords immédiats des puits, des cités sont construites pour loger les ouvriers.

Pour exemple, Nyoiseau passe de 827 à 1516 habitants en 20 ans.

Visibles de loin, le chevalement métallique de 1935 et son jumeau en béton de 1963, rappellent cet héritage culturel et architectural unique en son genre dans la région des Pays de la Loire.

L'épée minière à Nyoiseau s'est arrêtée en 1985.



Les cités de Mines de Fer de Segré sont d'un esprit architectural et urbanistique analogue à la cité jardin mais moins achevé :

- La cité Bois II, Nyoiseau, aux pavillons doubles, jointifs, organisés en une rue d'axe Ouest/Est, celui des veines de minerai de fer, et aboutissant à la chapelle des Mineurs qui clôt la perspective, présent un petit aspect monumental.
- Les cités de Bois I, de Segré (cité de l'Oudon) de Brèges et de Charmont sont organisés en pavillon double et maillage de voiries de rues parallèles et orthogonales délimitant le parcellaire des maisons et de leurs jardins.



A noter : la « cité anglaise de Misengrain » réhabilitée en village vacances : ensemble de logements disposés sur un plan carré ouvert, dont deux bandeaux perpendiculaires à la route séparés par un jardin et remontant à l'époque anglaise des carrières à ciel ouvert de la mi-XIXe siècle

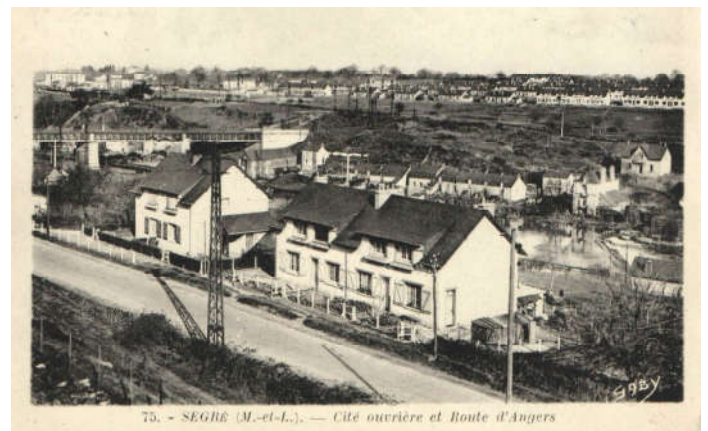


Contacts

Gabriel Oreillar, maire délégué de Nyoiseau

Cité ouvrière - Segré

Le parc des cités de Mines de Fer de Segré est d'un esprit architectural et urbanistique analogue mais moins achevé que celui de la cité jardin. C'est un modèle de pavillon double à toit à lucarne éclairant les chambres de l'étage, avec un maillage de voiries de rues parallèles et orthogonales délimitant le parcellaire des maisons et de leurs jardins.



Contacts

Bruno Chauvin, maire délégué de Segré

Gilles Grimaud, maire de la commune de Segré-en-Anjou Bleu et Président d'ABC

4 – WORKSHOP AGROCAMPUS

Problématique

Proposer un projet paysager et touristique pour la valorisation des cités minières.

Phase diagnostic

- A l'échelle du grand paysage

- Mettre en évidence la singularité des différents sites étudiés : identité paysagère et urbaine (topographie, reliefs et vallons, points de vues, filon géologique, carrières, vestiges miniers, végétation, infrastructures (réseau viaire, voies ferrées désaffectées...), activités, bâti, friches, trame verte et bleue...
- Etudier les perceptions et représentations rattachées à ces espaces
- Analyser le paysage sensible.

- Urbanisme et architecture :

- Analyser les différentes typologies des cités minières
- Analyse des matériaux, rapports pleins/vides, de la végétation, des jardins privés, des espaces publics
- Analyse de l'appropriation des cités par ces habitants, des mécanismes de ré-appropriation

- Environnement :

- Analyser les connexions avec la trame verte et bleue, les modalités de gestion des espaces naturels.
- Étudier le modèle « de nature en ville » proposé par la cité jardin, le rapport espace public/espace privé de la cité jardin.
- Quels rapports entre le sous-sol et l'occupation du sol ? Le rapport dessous-dessus ? Les galeries souterraines (en eau ou pas) et les traces d'exploitation du dessus ?

- Tourisme :

- Étudier les propositions touristiques développées par les collectivités

- Parangonnage :

- Étudier des exemples inspirants de valorisation de cités minières en France (notamment le Bassin minier classé au patrimoine mondial de l'UNESCO) ou la cité de Faymoreau, labellisée Petite cité de caractère, mais aussi à l'étranger comme l'IBA Emscher Park (Une démarche innovante de réhabilitation industrielle et urbaine de la Ruhr)

A l'issue de cette phase de diagnostic, les étudiants présenteront mi-février un plan d'action global aux élus. Ceux-ci hiérarchiseront les propositions et choisiront les fiches actions à développer.

Propositions d'actions

- Proposer des pistes d'actions en matière de protection, gestion et aménagement pour ces cités minières, tant à l'échelle du filon ardoisier, que des cités étudiées, que d'un ensemble de maisons (à préciser avec les travaux du workshop).

- Inscrire la valorisation de ce patrimoine industriel dans un projet touristique à l'échelle de la communauté de communes d'Anjou Bleu Communauté.

Elaboration d'un schéma touristique.

- Proposer des pistes d'action pour pérenniser ou faire évoluer « l'image » de la cité-jardin. Proposer un modèle de gestion paysagère en lien avec les objectifs de préservation de la trame verte et bleue.

- Formuler des propositions d'aménagement pour l'espace public.

- Formuler des recommandations pédagogiques pour les habitants de la cité

Rendus

- Un rapport écrit + un diaporama de présentation (pour une restitution auprès des acteurs locaux) le 1^{er} Mars

- Une synthèse du diagnostic et des réflexions sera présentée au début du workshop en résidence

- Une grande place devra être donnée aux illustrations, aux photos, plans, ...

- Une synthèse du travail devra être présentée sous forme d'exposition

Programme

Un projet long avec 14 étudiants de Master 2 d'Agrocampus Ouest (paysage) du 14 janvier au 1er Mars 2019

Découverte du site du 14 au 17 janvier 2018	
Lundi 14 janvier	<p>Matin : Installation des étudiants au relais de Misengrain</p> <p>11h-12h : Accueil des étudiants par les commanditaires au relais de Misengrain, M. Brossier, Luce Maury (ABC) et Elise Soufflet-Leclerc (DDT) + office du tourisme ?</p> <p>Après-midi : Visite commentée des 4 sites d'étudiés.</p> <p>Présence de Thomas Jourdan, paysagiste, Luce Maury, Elise Soufflet-Leclerc, François Blineau, Christelle Colin, Phine Dottelonde, Pascale Gaucher.</p> <p>13h15 : départ du relais de Misengrain</p> <p>13h30 : rendez-vous avec M. Oreillard, sur place, cité Bois II (rue du Carreau)</p> <p>14h30 : Bel Air de Combrée</p> <p>15h30 : rendez-vous avec M. Chauvin, sur place, cité de Segré (au croisement de l'allée des Lauriers et de la rue Gaston Joubin)</p> <p>16h30 : rendez-vous sur place avec M. Brossier, sur place, cité jardin de Noyant la Gravoyère (rdv en haut de la rue Ludovic Ménard)</p> <p>17h30 : retour au relais de Misengrain</p>
Mardi 15 janvier	<p>Matin : Visite libre des autres cités du territoire par les étudiants</p> <p>14h : Présentation par Thomas Jourdan de son travail au relais de Misengrain</p>
Mercredi 16 janvier	<p>9h-10h30 : Visite commentée de Centrale 7 par Centrale 7</p> <p>10h30-12h : Visite commentée de l'exposition au Carreau de Bois II par Marc Beluet, président de l'association des mines de fer de l'Anjou</p> <p>Après-midi : libre</p>
Jeudi 17 janvier	<p>Matin : libre</p> <p>Après-midi : rencontre avec Jules Alligand</p>
Point d'étape : présentation du diagnostic et priorisation des actions	
30/01/19	<p>14h30, Echange entre Jean-Noël Gautier, élu en charge de l'Habitat à Anjou Bleu Communauté et les étudiants à ACO</p>
Lundi 11 février	<p>14h00 : Point d'étape, ACO avec Luce Maury, et Jean-Noël Gautier, Christelle Colin, Damien Beziau et François Blineau</p>
Restitution aux élus	
Vendredi 1^{er} mars	<p>Restitution finale, lieu et horaire à confirmer</p>

Enseignants encadrants : Nathalie Carcaud et Chloé Jareno d'Agrocampus Ouest



5 – WORKSHOP EN RESIDENCE « T’AS BONNE MINE »

Phase diagnostic

A l'échelle de la ville

Les cités sont des quartiers monofonctionnels (essentiellement de l'habitat). Faut-il introduire de la mixité fonctionnelle ? Comment les relier au reste de la ville ?

- Quel projet démographique ?
- Identifier : Travail/ Commerces/ Équipement, écoles, centre santé...
- Quelles mobilités : piéton, vélo mobylette voiture bus...

A l'échelle du quartier

- Identifier ce qui fait la singularité de la cité et des logements, s'interroger sur les caractéristiques et usages :
 - De la rue (gabarit, espace piéton/ voiture, stationnement, plantations, limite privé/public, place du vélo...)
 - Des ruelles : statut, usages, gabarit, liaisons douce ou tout voiture, perméabilité, plantation, limite privé/public etc
 - Des potagers : limite des parcelles, usages : constructibilité, mutualisations, solidarité à repenser (troc de services ...), production locale, alimentation, jeux, famille, récupération des eaux pluie, compost...
 - Des limites et transitions, des liens possibles (liaisons douces, trames vertes et bleues...), des modalités de gestion
- S'interroger sur les caractéristiques de la cité : Typologie, alignement/retrait, vide et pleins, série, rythme (volumétrie, toiture, cheminée...), harmonie façade (ligne, alignement, altimétrie, ouvertures : portes, fenêtres, encadrement, corniche, volet...), couleurs, matériaux.
- S'interroger sur les évolutions du mode de vie, réinventer une manière d'habiter tout en conservant les singularités de ce patrimoine ? : fonction/usage/flexibilité (évolution famille) , décroissement, co-living, mutualisation, service buanderie, atelier ...
- S'interroger sur les évolutions environnementales : thermique, solaire, etc

A l'échelle de la parcelle

- S'interroger sur les caractéristiques : jeux des pleins et des vides (alignement ou non, transparence etc), qualification des clôtures, limite privé-public, volumétrie des extensions, qualification des espaces devant/derrière
- S'interroger sur les évolutions des modes de vie, les usages : rôle des espaces devant/derrière, mutualisation ou pas, rôle des extensions (cabanons, garage...), etc

Les perceptions et les représentations de la cité par ses habitants

Ce travail sera mené en partenariat avec Armelle Maugin, photographe au service de la conservation départementale du patrimoine de Maine-et-Loire

Propositions d'actions

- Éléments pour une **charte de recommandation** pour une évolution respectueuse de la composition d'ensemble de la cité et des modalités d'intervention sur l'espace public
- Éléments pour un **livret d'accueil** et de conseils pour les habitants : les éléments de composition et les évolutions possibles de l'habitat
- Propositions/ Contributions pour le PLH, voir également pour le futur PLUi
- Imaginer des espaces de « vivre ensemble » dans les cités
- Analyser le lien des (nouveaux) habitants à leurs cités
- Imaginer la cité minière comme un Eco-quartier

Écoles sollicitées

- | | |
|-----------------------------|--------------|
| - Ecole d'architecture | - Sociologie |
| - Formations en aménagement | - Arts |
| - Géographes | - Patrimoine |
| - Tourisme | - Paysage |
| - Design | |

Modalités de travail

- Un workshop pluridisciplinaire du 17 au 23 février 2019

Participation à ce workshop sur la base du volontariat pour les étudiants
14 étudiants « nouveaux » et 14 étudiants d'ACO, soit 28 participants.

Les étudiants seront logés et nourris au centre de vacances de **Noyant la Gravoyère – Relais de Misengrain**. En outre ; le lieu dispose de 3 salles de travail.

L'encadrement du workshop sera assuré par François Blineau (DDT 49), Elise Soufflet-Leclerc (DDT 49), Damien Beziau (DDT 49), Brigitte Lacoste (DDT 49), Luce Maury (ABC), Nathalie Carcaud (ACO) et Chloé Jareno (ACO), le CAUE 49 et Phine Dottelonde (Architecte-conseil de l'État), Thomas BOURDAUD (architecte-urbaniste, CAUE) et Armelle Mangin (photographe, CD49)

Des experts viendront alimenter les réflexions et les travaux pendant le séminaire, en particulier :

- Raphaël Alessandri, architecte DPLG-Urbaniste ; Directeur d'études, Aménagement du territoire - Planification Mission Bassin Minier Nord – Pas-de-Calais
- Thomas Jourdan, paysagiste, auteur de la publication « Quel avenir pour les mines du Misangrain ? »
- Thierry Pelloquet, Chef de service, Conservation départementale du patrimoine au département de Maine-et-Loire
- Mylène Duhail et Romain Goiset, Agence Ubinam et membre du Collectif Centrale 7

Programme

Programme Workshop 2 « T'as bonne Mine »

Dimanche 17 février	À partir de 17h00 : Accueil et installation des étudiants au relais de Misengrain Remise dossier participant + étiquette
	18h00 : Mot d'accueil de Jean-Noël Gaultier, Vice-Président et élu référent et de François Blineau, chef de service à la DDT. Présentation des objectifs de l'atelier en résidence, suivi d'un pot de bienvenu offert par Anjou Bleu Communauté
	19h : dîner au Relais de Misengrain
	20h-22h : Présentation des travaux des étudiants d'Agrocampus Ouest et échanges
Lundi 18 février	9h-17h : Visite commentée du territoire en bus Commentaires de Thomas Jourdan (paysagiste), des techniciens de l'Office du tourisme (à confirmer) et des élus. Présence de Thierry Pelloquet (Conservateur) l'après-midi
	12h : déjeuner au Relais de Misengrain
	18h : Rapport d'entonnement sur la visite de terrain avec Raphaël Alessandri, architecte-urbaniste à la Mission Bassin minier, au Relais de Misengrain
	19h : repas au relais de Misengrain 20h-22h : Conférence de Raphaël Alessandri, Mission Bassin minier dans la salle des mineurs de Bois II – ouverte à tous
Mardi 19 février	9h00 : Rappel des attentes, répartition dans les groupes thématiques
	9h45 : Apports thématiques par différents intervenants (participation libre des étudiants) : <ul style="list-style-type: none"> • Quelques apports sur les documents d'urbanisme et le programme local de l'habitat par Damien Beziau, François Blineau et Luce Maury • Les démarches conduites dans le Bassin minier par Raphaël Alessandri • L'approche photographique avec Armelle MAUGIN photographe
	12h : déjeuner au Relais de Misengrain
	14h : Suite des apports thématiques (participation libre des étudiants) <ul style="list-style-type: none"> • La démarche Éco-Quartier par Elise Soufflet-Leclerc (DDT 49) • L'approche architecturale par Phine Weeke Dottelonde (ACE) et Thomas Bourdaud (CAUE 49)
	18h : moment de debrief encadrants
19h : Dîner au relais 20h-22h : Organisation d'une soirée de témoignages de mineurs dans la salle des fêtes de Bois II (à confirmer)	
Mercredi 20 février	9h-10h30 : Visite commentée de Centrale 7 par le BE Ubinam = Mylène Duhail et Romain Goiset (sauf pour étudiants ACO). Présentation de l'association, du site et de leur atelier
	12h : déjeuner au Relais de Misengrain
	Après-midi : libre 13h30 : moment de debrief encadrants

	<p>16h30-18h30 : temps d'accompagnement au projet par Ubinam (Mylène Duhail et Romain Goiset) au relais de Misengrain + Présence de Thomas Jourdan</p> <p>17h30-19h : présence des élus</p> <p>Présentation de l'avancement des groupes (6 min/groupe) + 5 min d'échanges</p> <p>19h : Dîner au relais</p>
Jeudi 21 février	<p>Matin : Libre</p> <p>9h : moment de debrief encadrants</p> <p>12h : déjeuner au Relais de Misengrain</p>
	<p>Après-midi : Libre</p> <p>17h00-19h00 : Présentation de l'avancement des groupes (6 min/groupe) + 5 min d'échanges</p> <p>17h30-19h : présence des élus et Présence de Thomas Jourdan</p> <p>19h : Dîner au relais</p>
Vendredi 22 février	<p>Matin : Libre</p> <p>9h : moment de debrief encadrants</p> <p>12h : déjeuner au Relais de Misengrain</p>
	<p>Après-midi : Finalisation et installation des présentations au relais de Misengrain</p> <p>16h : conférence de presse</p> <p>16H30/18H30 : Restitution au relais de Misengrain ouverte à tous</p> <p>18h30 : Pot de clôture</p> <p>19h : Dîner au relais</p>
Samedi 23 février	<p>Matin : départ des participants</p>

PROGRAMME DU LUNDI 18 FEVRIER

Matinée : départ à 9H00 du relais de Misengrain

- 1 9H10 : rendez-vous parking place de l'Eglise, Bel-Air de Combrée
- 2 10H20 : rendez-vous parking rue du Levant, Noyant-la-Gravoyère
- 3 Retour au relais via la Cité du Bois I et le Misengrain

12H00 / 13H30 : Déjeuner au relais de Misengrain

Après-midi : départ à 13H30 du relais de Misengrain

- 4 13H40 : rendez-vous parking rue du Carreau, Nyoiseau
- 5 Passage en bus par la Cité de Charmont
- 6 15H10 : rendez-vous parking allée des Lauriers, Segré

Retour au relais de Misengrain prévu pour 16H30



Les étudiants se répartiront par groupe de travail thématiques à partir du mardi et jusqu'à la restitution du vendredi soir. Les échanges entre les groupes sont encouragés et prévus dans le programme.
Il y a 7 groupes composés de 4 à 6 étudiants

- 1. Éléments pour une charte de recommandation pour une évolution respectueuse de la composition d'ensemble de la cité et recommandations d'intervention sur l'espace public.**
Document à destination des élus
Terrains concernés : Les cités de Noyant (cité jardin) et Segré
Finalité : enrichissement des documents d'urbanisme PLUi, OAP patrimoniale et le PLH et recommandations pour des interventions sur l'espace public
Encadrement : Luce Maury (ABC) et Damien Beziau (DDT)
Pas d'étudiants d'ACO
- 2. Éléments pour une charte de recommandation pour une évolution respectueuse de la composition d'ensemble de la cité et recommandations d'intervention sur l'espace public**
Document à destination des élus
Terrains concernés : Les cités de Bois II et Bel-Air de Combrée
Finalité : enrichissement des documents d'urbanisme PLUi, OAP patrimoniale et le PLH et recommandations pour des interventions sur l'espace public
Encadrement : François Blineau (DDT)
- 3. Éléments pour un livret d'accueil et de conseils pour les habitants : les éléments de composition et les évolutions possibles de l'habitat**
Terrains concernés : les cités de Noyant (cité jardin) et Segré
Document à destination des propriétaires occupants, des bailleurs et des artisans
Finalité : conseils pour les travaux visibles depuis l'espace public (façades, jardins, clôtures, extension, accès)
Encadrement : Thomas BOURDAUD (CAUE) + Brigitte Lacoste (DDT)
Brigitte absente jeudi AM
- 4. Éléments pour un livret d'accueil et de conseils pour les habitants : les éléments de composition et les évolutions possibles de l'habitat**
Terrains concernés : Les cités de Bois II et Bel-Air de Combrée
Document à destination des propriétaires occupants, des bailleurs et des artisans
Finalité : conseils pour les travaux visibles depuis l'espace public (façades, jardins, clôtures, extensions, accès)
Encadrement : Phine Dottelonde, architecte-conseil de la DDT
- 5. Quels (nouveaux) espaces de « vivre ensemble » dans les cités minières ?**
(Par exemple : jardins partagés, mobilités, ...)
Finalité : accompagner l'émergence de projets collectifs associant les acteurs locaux, et s'appuyant sur le sens du bien commun et de la solidarité.
Encadrement : Chloé Jareno (ACO)
- 6. La cité minière de Bois 2, un futur eco-quartier ?**
Finalité : Proposition d'un plan guide pour la cité de Bois II basé sur les 20 engagements de la charte eco-quartier
Encadrement : Elise Soufflet-Leclerc (DDT)
- 7. La (ré)appropriation des cités par ses (nouveaux) habitants (en partenariat avec le service de l'inventaire de Maine-et-Loire)**
Encadrement : Nathalie Carcaud (ACO), Armelle Maugin (photographe, service de l'inventaire de Maine-et-Loire)
Groupe réservé aux étudiants d'ACO : Eugénie Dauga; Maëlys Merat ; Laura Richard et Bastien Bonneau
Nathalie sera absente le mercredi.

Modalités de rendu

Des formats autres que des rapports écrits seront privilégiés : dessin, plan-guide, maquette, images de références, sous un format A3, assemblés sur des panneaux A1. Chaque groupe thématique restituera sur maximum 3 panneaux. Les panneaux pourront être accrochés sur des grilles mises à disposition (1,2 x 2m). Chaque module au format A3 pourra être élaboré sous format numérique.

La présentation respectera une charte graphique donnée au début du séminaire (police, couleurs, consigne d'utilisation des logos...) qui est déclinée dans une couleur différente pour chaque groupe.

Il est possible d'imprimer des formats A3 (noir et blanc et couleur) au relais de Misengrain et/ou projeter un diaporama. Ces rendus pourront être utilisés pour constituer une exposition ultérieurement.

Les fichiers modifiables des restitutions seront transmis aux commanditaires à la fin du workshop, ainsi que les productions imprimées, plans, maquettes, ...

Les rendus pourront être utilisés pour constituer une exposition ou une publication ultérieurement. Les productions du workshop seront la propriété des organisateurs (ABC et DDT) et des étudiants concernés.

WORKSHOP
EN RESIDENCE

DU 18 AU 22
FEVRIER 2019

T'AS BONNE MINE !
Evolution des cités minières de la Vallée du Misengrain (49)

Pour qui ?
Etudiants ou jeunes diplômés
Architecture // Urbanisme // Géographie // Paysage
Aménagement // Sociologie // Tourisme // Design // Art ...



COMMENT CANDIDATER ?

Informations et inscription : habitatminier49.jimdofree.com
Date limite d'inscription : le 18 janvier 2019
Logement et repas pris en charge
Contact : habitatminier49@gmail.com



Trombinoscope et profil des participants



**Solène
BAZIN**
ENSA Nantes
Paysage



**Bastien
BONNEAU**
Agrocampus Ouest
Paysage



**Eugénie
DAUGA**
Agrocampus Ouest
Paysage



**Christophe
DE SAINT JUST**
ENSP Versailles
Paysage



**Juliette
FRADET**
Agrocampus Ouest
Paysage



**Candice
GOURAUD**
Agrocampus Ouest
Paysage



**Victor
HAZAN**
ENTPE Lyon
Urba et concertation



**Pierre
JOVET**
Univ Urba Lille
Urba - Aménagement



**Adeline
LABROUSSE**
ENSA P aris
Paysage



**Marjolaine
LE DU**
Univ Géo Brest
Urba et dvpt



**Louison
LEROY**
Agrocampus Ouest
Paysage



**Marine
LUCÉ**
SciencesPo Bordeaux
Gouvernance territoriale



**Maëlys
MERAT**
Agrocampus Ouest
Paysage



**Mathilde
METRAL**
ENSP Versailles
Paysage



**Claire
MICKLETHWAITE**
Agrocampus Ouest
Paysage



**Lisa
MORANTON**
Agrocampus Ouest
Paysage



**Yanaëlle
OGER**
Agrocampus Ouest
Paysage



**Emeline
PEREKOVIC**
Univ Urba Lille
Urbanisme



**Liam
PICARD**
Agrocampus Ouest
Paysage



**Elise
RATAJCZAK**
Agrocampus Ouest
Paysage



**Laura
RICHARD**
Agrocampus Ouest
Paysage



**Vincent
ROGER**
ENSA Paris Malaquais
Architecture



**Mathieu
SOMBARDIER**
ENTPE Lyon
Urbanisme - Concertation



**Enora
VACHER**
Agrocampus Ouest
Paysage



**Erwan
VATAN**
Agrocampus Ouest
Paysage



**Agathe
VERLAINE**
Agrocampus Ouest
Paysage



**Alexandre
WALLON**
ENS Louis Lumière Paris
Photographie



**Shujun
WU**
Univ Grenoble et Chine
Urbanisme et paysage

6 – ARTICULATION DES WORKSHOPS

Le cadre général méthodologique sera celui des 20 engagements de la démarche ÉcoQuartier, ce qui permet de s'appuyer sur une réflexion globale d'aménagement durable, et d'articuler les échelles.

En effet, les engagements de la démarche Écoquartier balayent toutes les problématiques de l'aménagement de la conception à la vie de quartier.

La démarche ÉcoQuartier ne donne pas des prescriptions, mais des pistes de réflexion par engagement.

A l'échelle du territoire, l'analyse pourra se porter plus spécifiquement sur la dimension « Développement territorial » :

- Comment rendre plus attractif ce territoire ? ([Engagement 11](#))
- Comment les habitants peuvent avoir accès aux services, commerces, équipement ? ([Engagement 12](#))
- Comment développer l'utilisation des ressources locales dans les travaux d'aménagement réalisés dans les cités minières? ([Engagement 13](#))
- Comment favoriser l'utilisation des filières courtes dans les modes de consommations dans ces quartiers ? ([Engagement 13](#))
- Comment sont organisés les transports pour inciter à la mobilité durable ? ([Engagement 14](#))
- Qu'en est-il de l'accès à la transition numérique dans les cités minières ? ([Engagement 15](#))

A l'échelle du quartier, il sera plus pertinent de s'intéresser aux dimensions « Cadre de vie et usages » ou « Environnement et Climat » :

- Quelles propositions d'aménagement ou d'actions permettraient de :
 - favoriser le vivre-ensemble et la convivialité ? ([Engagement 7 / 8](#))
 - améliorer la qualité urbaine, paysagère et architecturale ? ([Engagement 9](#))
 - valoriser le patrimoine, l'histoire et l'identité du quartier ? ([Engagement 10](#))
- Comment intégrer la transition énergétique à la réflexion ?
 - Quelles solutions techniques permettraient de contribuer à la sobriété énergétique des habitations sans enlever la particularité architecturale de ces cités ? ([Engagement 17](#))
 - Qu'en est-il de la gestion des déchets et de l'eau ? ([Engagement 18 /19](#))
 - Comment est traité le volet biodiversité dans les aménagements des cités minières ? ([Engagement 20](#))
- De manière générale, comment sensibiliser les habitants à ces nouveaux concepts de vie ?

Les groupes de travail feront référence aux engagements de la charte Ecoquartier pour lesquels ils essaient d'apporter une réponse par leurs propositions d'aménagement ou d'actions.

7 – BIBLIOGRAPHIE (non exhaustive)

Documents de connaissance du territoire

- Portrait de territoire, chiffres-clés, Communauté de communes Anjou bleu Communauté, AURA
- Portail des données communales : http://www.donnees.pays-de-la-loire.developpement-durable.gouv.fr/spip.php?page=fiche_commune&id_commune=49229

Documents de planification

- SCOT de l'Anjou Bleu Segréen,
 - PLUi CCRPC
- A noter dans la partie diagnostique, des éléments sur l'architecture de Bel Air de Combrée
- Schéma d'aménagement communautaire, plan d'action foncière, communauté de communes du Canton de Segré, CAUE, CD, Sodemel, Juin 2015
 - Schéma d'aménagement communautaire, plan d'action foncière, communauté de communes de la région de Pouancé-combrée, CAUE, CD, Sodemel, Mai 2013

Etudes paysagères

- Atlas de paysages des Pays de la Loire, unité paysagère Les marches entre Anjou et Bretagne : <http://www.paysages.pays-de-la-loire.developpement-durable.gouv.fr/les-caracteres-des-marches-entre-anjou-et-bretagne-a759.html>
- Quels avenir pour les mines du Misengrain, ou la rencontre entre l'action associative et le paysagiste. Mémoire de fin d'études 2014/2015 de Thomas Jourdan <https://issuu.com/thomasjourdand2/docs/bibliographie>
- Charte paysagère du Pays Haut Anjou Segréen (2005)

Etudes sur le patrimoine local

- article de Philippe Cayla : D'ardoise en minerai de fer, le Haut-Anjou minier et ses cités.
- Patrimoine du Segréen : site internet dédié <https://www.maine-et-loire.fr/?id=672>
- Image du Patrimoine 256 : Le pays segréen, septembre 2009, 176 pages, 25 euros <https://www.maine-et-loire.fr/services-et-infos/culture-et-patrimoine/etudes-et-publications-patrimoine/#c5147>
- Fiches reflet de Maine et Loire :
 - Quelques jardins potagers du XIX et XX siècle,
 - L'habitat ouvrier dans le pays segréen,
 - Bois 2, bois 3, le carreau minier de Nyoiseau
- "Les parcs et jardins de l'Anjou au fil de l'histoire, aux éditions Lieux Dits
- Article de Thierry Pelloquet, dans la revue *Archives d'Anjou*, n°7, 2003, p.143.160 <http://www.les4a.fr/#>
- Article de Thierry Pelloquet sur les cités jardins dans la revue *303, arts, recherches et créations*, n°152, 2018, p.36-43 <http://www.editions303.com/le-catalogue/jardins/>
- Plan d'un bloc type de quatre habitations de la cité de Charmont
- Plan de la Cité-Jardin de La Promenade de Noyant-La-Gravoyère
- « Société des Ardoisières de l'Anjou – Exploitation de Misengrain, Plan de la Cité-Jardin de La Promenade, s.n.,1934 (1 :1000) ; *Archives départementales de Maine-et-Loire (124 J), Repro. B. Rousseau – Conservation départementale du patrimoine de Maine-et-Loire* »

A noter, les opérations d'inventaire du patrimoine menée sur ce territoire dans les années 2000. La documentation associée est consultable dans les locaux du Conseil départemental du 49 (Ancien couvent de la Visitation, 108, rue de Frémur à Angers). Consultation sur place possible.

<https://www.maine-et-loire.fr/services-et-infos/culture-et-patrimoine/fonds-documentaire-patrimoine/>

Etude environnementale :

- Plan de gestion de la vallée du Misengrain

Plan de composition de la cité jardin

- Les plans de la cité-jardin de Noyant sont conservés dans le fonds des Ardoisières d'Angers (124 J) consultable aux Archives départementales de Maine-et-Loire

Ressources locales

- Collectif artistique Centrale 7 : <http://centrale7.net/bleu-ardoise/>

Parangonnage

Emscher Park

- La démarche à Emscher Park (Allemagne, Ruhr)

Les cités minières du Nord Pas-de-Calais

- Réhabilitation des cités minières du Bassin minier du Nord-Pas de Calais (exemple de la Cité Bruno rénovée à Dourges, Cité-Jardin exceptionnelle du Bassin minier Patrimoine mondial de l'UNESCO)
- Séminaire national Sites, paysages et planification – mars 2015, Le patrimoine au cœur des projets de territoire : l'Artois et le Bassin minier du Nord Pas de Calais
- Séminaire à Gosnay des architectes-conseils de l'État du 25 au 28 septembre 2014, Le bassin minier, qualités de la ville dense
- Ressources documentaires de la mission Bassin minier <http://www.missionbassinminier.org/ressources/etudes-documents-techniques/patrimoine.html>
- Des travaux pour ma maison des mines, guide à l'usage des propriétaires de maisons dans le Bassin minier Patrimoine mondial, Bassin minier du Nord Pas de Calais
- Cahier de recommandations, Réhabiliter les maisons ordinaires de l'époque industrielle, DRAC Nord Pas de Calais : <http://www.culture.gouv.fr/Regions/Drac-Hauts-de-France/Ressources-documentaires/Actualite-des-parutions/Rehabiliter-les-maisons-ordinaires-de-l-epoque-industrielle>
- Travaux de EuraLens
Projet de chaîne des parcs par Michel Desvigne : <http://www.euralens.org/actions/la-chaine-des-parcs.html>

La cité de Faymoreau, Petite cité de Caractère® de Vendée

- <https://www.centreminier-vendee.fr/>

8 – RESSOURCES MOBILISABLES

Commanditaire local

Elu référent : Jean-Noël Gaultier, Vice-Président d'ABC en charge de l'Habitat

Elus locaux :

Gilles Grimaud, maire de la commune de Segré-en-Anjou Bleu, Président d'ABC, Président du PETR
Daniel Brossier, maire délégué de Noyant-la-Gravoyère
Bruno Chauvin, maire délégué de Segré
Gabriel Oreillard, maire délégué de Nyoiseau
Marie-Jo HAMARD, maire de la commune d'Ombrée d'Anjou, Vice-Présidente d'ABC en charge de l'Urbanisme
Pierrick Esnault, Vice président ABC en charge du tourisme
Jean-Louis Roux, maire délégué de Combrée

Techniciens :

Pierre Foin, Responsable du service Habitat et Urbanisme, ABC
Luce Maury, Chargée de mission développement territorial, ABC
Sophie Philippeau, Service Communication, ABC

Ressources locales :

- Jérôme Berthelot, Adjoint à la communication de Segré-en-Anjou Bleu ?
- Bénédicte Flamand, Directrice du PETR de l'Anjou Bleu
- Alexandra Brisson, Directrice de l'Office du Tourisme
- Philippe CAYLA
- Centrale 7
- Thomas Jourdan, paysagiste concepteur à Segré, auteur de l'ouvrage « Quel avenir pour les mines du Misangrain ? »
- Association des anciens mineurs
- Association des mines de fer de l'Anjou, Président Marc Beluet
- Pierrot Rolland
- Veuve de mineurs
- Jules Alligan
- Guy Berton
- M. Roldo, ...

DDT 49 :

- François Blineau
- Elise Soufflet-Leclerc
- Christelle Colin
- Damien Beziau
- Brigitte Lacoste
- Phine Dottelonde, architecte-conseil de l'État du Maine-et-Loire,

Partenaires

Agro-campus Ouest Angers

Nathalie Carcaud et Chloé Jareno

Département de Maine-et-Loire

Thierry Pelloquet, Chef de service, Conservation départementale du patrimoine
Armelle MAUGIN, photographe

CAUE

Thomas Bourdaud, chargé de mission architecte, t.bourdaud@caue49.com

DDT 53

Yolande Tremblais-Rousselin, correspondante Ville durable

Mission Bassin Minier

Raphaël Alessandri, architecte DPLG-Urbaniste ; Directeur d'études, Aménagement du territoire - Planification
Mission Bassin Minier Nord - Pas-de-Calais
Carreau de la Fosse 9/9bis, Rue du Tordoir, 62590 OIGNIES

Site internet dédié : <https://habitatminier49.jimdofree.com/>
adresse mail : habitatminier49@gmail.com



Anjou Bleu Communauté
Place du Port - BP 50148 - Segré
49500 SEGRÉ-EN-ANJOU BLEU
Tel : 02 41 26 51 27 -
contact@anjoubleucommunaute.fr
www.anjoubleucommunaute.fr



Direction Départementale des Territoires du Maine-et-Loire
Service Urbanisme Aménagement et Risques
Unité Aménagement Durable
Cité administrative, 15bis rue Dupetit Thouars
49047 ANGERS CEDEX 01
Tel : 02 41 86 65 00
<http://www.maine-et-loire.gouv.fr/>